



Des cartes pour l'Emploi !
Une deuxième édition réussie

Le CPAS de Genappe a développé une deuxième édition du projet en insertion professionnelle « Des cartes pour l'Emploi » dans le cadre d'un vaste partenariat entre les CPAS de Genappe, Court-Saint-Etienne, Villers-la-Ville et les opérateurs de formation Lire et Ecrire BW, le CESEP, l'Action Intégrée de Développement BW (AID BW), la MIRE BW, l'ALE de Genappe ainsi que la Maison de l'Emploi de Genappe (Forem).

Le comité d'accompagnement de la convention cadre – conclue entre la Région wallonne, la Fédération des CPAS et le Forem – avait approuvé, sur le principe, le projet de formation au mois d'avril 2015 visant la prise en charge de 20 bénéficiaires au cours de la période allant du 22 septembre 2015 au 31 mai 2016. Sur base d'une estimation du coût global de 60.705 euros pour la réalisation du projet, la demande d'intervention s'était portée sur un montant de 30.545 euros auprès du FOREM. La décision de ce dernier d'octroyer 23.000 euros au projet avait confirmé le bien-fondé et la reconnaissance de cette action qui s'est déjà organisée une première fois entre les mois d'octobre 2014 et juin 2015.

Pour rappel, cette initiative novatrice en Brabant Wallon avait pour objectif d'apporter une aide constructive et efficiente aux personnes, bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration sociale, rencontrant des difficultés importantes pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Une radiographie des obstacles à l'insertion de ces personnes a été établie.

Sur cette base, un programme de formation a été conçu en modules abordant différentes problématiques, le tout articulé autour de 2 axes principaux :
l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement vers et dans l'emploi.

Tout en tenant compte des besoins spécifiques individuels et du groupe et des niches d'emploi dans la région, il s'agissait de :

- Favoriser un bilan individuel avec les usagers ;
- Acquérir des compétences transversales nécessaires à une insertion citoyenne, sociale et professionnelle durable ;
- Développer les attitudes professionnelles : collaborer en équipe, suivre des consignes, apprendre à communiquer avec une hiérarchie, à se présenter ... ;
- Augmenter avec succès l'insertion formative et professionnelle du public cible.

.../...

Si à terme, l'objectif de ce projet était de permettre aux participants de se réinsérer dans le monde du travail, il a également été envisagé qu'au terme de cette formation, le stagiaire s'oriente vers une formation qualifiante. L'objectif étant alors de préparer les participants à cette période de transition afin qu'ils puissent être ensuite à nouveau sur le marché de l'emploi.

La formation, qui a démarré en septembre, a permis la participation de 20 personnes bénéficiaires dans les trois CPAS précités, répartis à raison de 8 personnes connues du CPAS de Genappe, 6 bénéficiaires à charge du CPAS de Villers-La-Ville et 6 personnes émargeant au CPAS de Court-Saint-Etienne. Parmi ces 20 candidats, 12 d'entre eux terminent le parcours de formation.

Outre l'apport théorique et la réflexion sur leur projet professionnel, la formation a également permis une resocialisation de ces personnes. La formation a voulu travailler sur la cohésion du groupe et l'importance de l'appartenance à un groupe. Les liens sociaux créés ont ainsi pu être fédérateur et moteur de la régularité des candidats. La formation avait effectivement pour but secondaire de rompre l'isolement social parfois rencontré par les personnes bénéficiaires d'une aide du CPAS.

Enfin, la formation a tenté de leur apporter une restructuration, notamment par le respect d'un horaire. Chaque candidat a été appelé à mettre tout en œuvre pour être le plus régulier dans sa fréquentation aux modules.

Aux deux tiers des modules « théoriques », les candidats ont pu « tester » le projet professionnel dans le cadre d'un stage en entreprise. Chaque stagiaire, sur base de son projet professionnel a dû chercher un contrat de stage. La réalisation de ce stage a permis pour la plupart des candidats de confirmer le projet professionnel pensé durant la formation. Trois participants sont encore en recherche de piste professionnelle.

Fort de ces résultats, le CPAS Genappe envisage avec ses partenaires de réitérer l'expérience l'année prochaine, s'appuyant sur la présente formation pour améliorer davantage les modules proposés aux futurs candidats. Les CPAS regrettent que le projet 2016-2017 n'ait pas pu être retenu alors que le projet « Des Cartes pour l'emploi » était le premier projet à être plébiscité.

Tout renseignement complémentaire au sujet de ce communiqué peut être obtenu auprès de Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, 0473/88.11.90, vincent.girboux@genappe.be
